

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2014

---

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1892)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CE988

présenté par

Mme Bonneton, Mme Allain, Mme Massonneau et M. Molac

-----

### ARTICLE 26

A l'alinéa 3, après le mot :

« notamment »

insérer les mots :

« par l'agro-écologique ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le développement de l'agro-écologie est un élément central de ce projet de loi, aussi il apparaît indispensable que parmi les missions de l'enseignement agricole figure l'acquisition et la diffusion de connaissances et de compétences en dans le domaine de l'agro-écologie.